

Journée de formation continue

Jeudi, 12 juin 2025, 09h00 - 16h00

Hôtel De la Paix, av. Benjamin-Constant 5, 1003 Lausanne

Programme

08h30	Café et croissants	
09h00	Accueil	Brenda Duruz
09h05	Travail de diplôme "Valorisation des cas d'invalidité en suspens – méthode IBNR et Chain Ladder"	Dominique Grütter <i>DEPREZ Experten AG</i>
-		
10h20	Les services de Custody dans un environnement de marché en mutation	Roman Erb <i>Complementa</i>
	PAUSE	
10h50	Jurisprudence: Responsabilité des différents acteurs dans les caisses de pension	Aline Kratz-Ulmer <i>Anwaltsbüro Kratz-Ulmer</i>
-		
11h50	Activités du réviseur lors de la clôture annuelle	Gaëtan Posse <i>Fidag SA</i>
	PAUSE DE MIDI	
13h05	Intelligence artificielle – Développements actuels et applications	Pirmin Meier <i>d-fine AG</i>
-		
14h35	Intelligence artificielle – Possibilités d'application par les caisses de pension	Micha Villing <i>c-alm AG</i>
	PAUSE	
14h55	Longévité: évolution, opportunités et risques	Ariane Ngoc Kim Ehlers <i>Swiss Reinsurance Company Ltd</i>
-		
15h55	Informations du comité	Jean Netzer <i>Comité CSEP</i>
16h00	Mot de clôture	Brenda Duruz

Informations organisationnelles

Informations générales

La journée de formation est dotée de 1 point de crédit primaire par heure de formation (max 8 points primaires). Elle se déroulera avec l'assistance technique de l'entreprise Colada SA (www.colada.biz).

Coûts

500 CHF pour les membres de la CSEP ou EXPERTsuisse

650 CHF pour les autres participants

Pauses, lunch et documentation inclus, prix non soumis à la TVA.

Inscription

Merci de vous inscrire jusqu'au 22 mai 2025.

Les inscriptions peuvent être effectuées directement via le lien suivant :

www.csep-formation.ch

Si un événement antérieur est encore affiché sur le site web, vous pouvez accéder à l'événement actuel de la manière suivante :

- ouvrir le lien dans une fenêtre incognito, ou
- effacer le cache du navigateur et ouvrir ensuite le site web de manière régulière.

Les inscriptions tardives sont prises en compte sous réserve de disponibilité et moyennant un supplément de frais administratifs de 50 CHF.

En cas d'annulation jusqu'au 5 juin 2025, des frais de dossier de 150 CHF seront facturés. En cas d'annulation après ce délai ou en cas de non-participation, l'entier des frais d'inscription sera facturé. Des participants de remplacement peuvent être annoncés au plus tard jusqu'au 5 juin 2025.

Après réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec un code d'accès personnel (les informations importantes de la manifestation ainsi que les présentations y seront disponibles) et séparément une facture. La confirmation d'inscription vaut comme inscription définitive.

Indication concernant la confirmation d'inscription :

L'expéditeur du courriel apparaîtra ainsi : CSEP Formation Continue <noreply@colada.biz>

Prière de contrôler vos dossiers de spam en cas d'absence de confirmation. Si celle-ci ne vous parvient pas, veuillez contacter CSEP@colada.biz ou +41 52 632 05 58.